



Guichet Numérique  
des Autorisations  
d'Urbanisme

## Un projet de travaux ?

Avant d'entreprendre les travaux, obtenez l'autorisation préalable délivrée par votre commune simplement grâce au nouveau service en ligne, sécurisé et gratuit, mis à disposition par la Métropole-Rouen-Normandie :

<https://gnau.metropole-rouen-normandie.fr/rouenmetropole/gnauProd/#/>



### Accessible

Le portail  
est ouvert  
24 h/24  
et 7 j/7



### Rapide

Je n'ai plus  
besoin  
de me rendre  
en mairie



### Pratique

Je peux suivre  
la progression  
de ma demande  
en ligne



### Sécurisé

Mon compte  
est personnel  
et confidentiel

## Comment faire ?

- ✓ Identifiez-vous en créant un compte à l'aide d'une adresse électronique
- ✓ Une aide vous permettra de compléter chaque étape du dépôt en ligne
- ✓ Un accusé d'enregistrement, puis un accusé de réception vous sont délivrés une fois la saisie terminée

**NB :** *Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation.*

*Les mairies continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.*